



PRIVATE CLIENTS

VOS ENJEUX

La protection, la mise à fruit et la transmission du patrimoine aux générations suivantes dans un climat serein sont des préoccupations essentielles et légitimes des personnes privées et des familles. Elles requièrent une structuration, une gestion et une planification optimales. Les matières en jeu sont complexes et mouvantes. Il existe une grande variété d'options et nombre de pièges sont à éviter; tant au niveau de l'organisation, que du planning et de la fiscalité. En effet, les entreprises familiales et les clients privés en général rencontrent souvent une variété de problèmes liés à leurs entreprises familiales ainsi qu'à leurs autres investissements.

NOS SOLUTIONS

Nous assistons nos clients à travers ce labyrinthe : après avoir identifié les défis spécifiques à chacun, nous formulons ensemble précisément les objectifs, nous déterminons la voie la plus appropriée pour les atteindre.

Nos clients font appel à nous lorsqu'ils considèrent un investissement, lorsqu'ils envisagent de transmettre leur entreprise, de transférer leur résidence. Souvent, ils souhaitent assurer l'avenir d'un enfant fragile, se marient, ancrent et structurent l'actionariat familial, procèdent à des donations à leurs descendants, font du mécénat, ou encore se lancent dans des projets immobiliers, nombre d'initiatives qui requièrent un accompagnement.

Tous nos clients reçoivent des conseils créatifs et individualisés qui vont des solutions simples aux véhicules et mécanismes conventionnels les plus sophistiqués. Bien que visant le long terme, nous réévaluons à intervalles réguliers les solutions mises en oeuvre pour en vérifier la concordance avec le cadre légal et les aspirations souvent évolutives de nos clients.

LIEDEKERKE A VOTRE SERVICE

Nous proposons une gamme complète de services et de conseils, embrassant tous les aspects de la structuration patrimoniale et de la planification successorale :

- conseils fiscaux sur les successions
- gestion et préservation des actifs familiaux par le biais d'entités de contrôle (sociétés de portefeuille, fondations néerlandaises, partenariats civils belges);
- acquisition de biens immobiliers (sociétés) ou d'autres investissements (investissements en capital-investissement)
- gouvernance familiale et planification de la relève
- échange d'informations (registres FATCA / CRS et UBO);
- droit des biens matrimoniaux et droit des successions
- droit privé international
- négociations
- résolution de litiges
- obtention de rulings fiscaux

POURQUOI LIEDEKERKE ?

- **Une connaissance pointue des règles civiles et fiscales ;**
- **Un traitement global et coordonné de chaque dossier** grâce au travail en synergie du département « Private Clients » avec les autres départements du cabinet, dont les départements Corporate & Finance et Real Estate;
- **Large expertise dans l'assistance aux clients** dans les négociations, la résolution des litiges et l'obtention de rulings fiscaux;
- **Prise en compte de la dimension internationale** qui caractérise certains patrimoines et nombre de situations, notre expertise en matière de droit international privé ainsi que les relations privilégiées nouées avec des notaires et avocats étrangers de premier plan, sont des éléments qui nous permettent d'offrir un service optimal, personnalisé et multidisciplinaire.

NOTRE CABINET

Fondé en 1965, Liedekerke est l'un des principaux cabinets belges indépendants, avec plus de **110 avocats, un bureau à Londres** et une filiale congolaise établie à Kinshasa.

Disposant de spécialistes dans tous les domaines du droit des affaires, Liedekerke fournit des services taillés sur mesure, alliant la rigueur juridique et une solide expérience pratique.

Nous avons une **approche proactive et créative**, tout en offrant des réponses pratiques et sûres aux questions les plus complexes.

A ce titre, le cabinet représente de grandes **entreprises belges et internationales**, mais également un large éventail de PME, de particuliers, d'organisations sans but lucratif, de banques (privées), d'organismes publics et d'institutions intergouvernementales.

Au sein de Liedekerke, le Tax Group, composé d'une quinzaine d'avocats, dont cinq associés, est reconnu comme département de droit fiscal de premier plan. Il figure depuis des années en tête de classement dans les annuaires de référence.

Liedekerke dispose d'un **important réseau international**. Le cabinet est notamment le membre belge exclusif de Lex Mundi, le premier réseau mondial de cabinets d'avocats indépendants, offrant une expérience de premier ordre dans plus de 100 pays à travers le monde.

AVOCATS

- Simone Nudelholc
- An Weyn
- Philippe Maes

WHAT OTHERS SAY ABOUT US

"Top tax law firm" Liedekerke Wolters Waelbroeck Kirkpatrick is 'professional and friendly' and provides 'valuable, well-argued and nuanced advice."

Legal 500 - 2018

CONTACT

An Weyn

Counsel

a.weyn@liedekerke.com

T.: +32 551 14 26/98

F.: +32 551 14 04